

03 avr 2014 -14:10

Le SPF Santé publique, partenaire d'un colloque européen dédié aux mammifères marins

Du 5 au 9 avril, l'Université de Liège accueille un colloque rassemblant près de 400 experts et scientifiques, spécialistes des mammifères marins. Le lundi 7 avril, le secrétaire d'Etat en charge de l'environnement participera à l'événement afin de réaffirmer le rôle fondamental de la science qui fournit les connaissances indispensables à la prise de décision politique.

Ce colloque, intitulé « Les mammifères marins, sentinelles d'un environnement en mutation » est organisé par l'European Cetacean Society (ECS) dans le cadre de sa 28ème conférence annuelle. Son objectif est de mieux cerner les différentes menaces qui nuisent à la qualité des espaces marins et qui compromettent l'avenir des cétacés (baleines, dauphins, orques) et des pinnipèdes (phoques, otaries, morses et éléphants de mer).

Partout sur la planète, les mammifères marins subissent des pressions croissantes exacerbées par les activités humaines en mer. Ils sont fragilisés par les impacts négatifs de la pêche (prises indirectes et enchevêtrements dans les filets), du transport maritime (on dénombre environ une centaine de collisions avec des baleines par an), de l'éolien off-shore ainsi que par le bruit et la contamination due aux déchets en mer (métaux lourds, plastiques).

La DG Environnement du SPF Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement est compétente pour la protection de la biodiversité marine. C'est à ce titre que le SPF participe au financement du colloque. L'action de la DG est de définir des mesures de régulation destinées à atténuer les impacts subis par les mammifères marins. Par exemple, un des arrêté royaux d'application de la loi sur le milieu marin prévoit des dispositions spécifiques lorsque des mammifères marins sont signalés à proximité des navires battant pavillon belge. En premier lieu, l'homme de barre doit prévenir tout risque d'abordage avec les animaux et éviter ensuite de changer soudainement de direction ou de vitesse afin de limiter les perturbations. La flotte belge compte relativement peu de navires mais ceux-ci sont de gros tonnage, ce qui augmente les risque de collisions avec les cétacés. Le rôle de la DG consiste également à identifier les acteurs qui peuvent apporter les réponses les plus efficaces aux niveaux international et européen.

C'est ainsi qu'à partir de septembre 2014, la Belgique, représentée par la DG Environnement aura l'honneur d'assumer la présidence de la Commission Baleinière Internationale (CBI) pour une durée de deux ans. Enfin, la DG développe de nombreuses mesures de sensibilisation du public. Cette année, des reportages télévisés spécialement pour les enfants seront coproduits sur le thème des déchets plastiques en mer.

Le programme est disponible sur le site de l'ECS : <http://liege.europeancetaceansociety.eu>

Contact presse :

FR : Joëlle Smeets / joelle.smeets@environnement.belgique.be / Gsm : 0474 498 441

NL : Mieke Vandevelde / Mieke.vandevelde@milieu.belgie.be / GSM : 0474 865 734

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement

Eurostation II

Place Victor Horta 40 bte 10

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 524 97 97

<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier

Porte-parole (FR)

+32 475 93 92 71

+32 2 524 99 21

vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee

Porte-parole (NL)

+32 524 91 69

+32 477 98 01 02

wendy.lee@health.fgov.be